



CONTRAT DE SAILLIE 2018

ETALON :

GENTLEMAN IV

N°

VENDEUR
HARAS DE CIRCÉE
Le Parc aux Haras
14430 VICTOT PONTFOL
Tél. 0666711020
caroline@harasdecircee.com
www.harasdecircee.com
N° SIRET : 451 993 893 00028

ACHETEUR
NOM :
ADRESSE :

Tél.
E-mail :

CONDITIONS DE VENTE

RESERVATION : 0 €
SOLDE : 660 € TTC soit 600 HT (TVA 10%) payable au 01/10 avec Garantie Poulain Vivant
ou 770 € TTC soit 700 € HT payable au Poulain Vivant

CONDITIONS D'UTILISATION

La Saillie est réservée pour la **JUMENT :**
La jument sera inséminée en **N° SIRE :**
Adresse : **IAF - IAR * au centre agréé :**
Tél. E-mail :

Les frais de mise en place, de pension, de suivi gynécologique, d'analyses éventuelles sont à la charge de l'Acheteur.

* Pour un contrat en **IAR** un **chèque de caution de 250 €** est à joindre au contrat en plus du chèque de solde. Chaque envoi de semence sera facturé en fin de saison 50 € HT.

La réservation de la saillie ne sera prise en compte qu'à réception du présent contrat signé, en double exemplaires, accompagné du chèque de réservation et éventuellement de caution à l'ordre du « Haras de Circée ». Un exemplaire vous sera retourné.

Fait à
le :

Signature de l'acheteur

Signature du vendeur



VENTE DE PAILLETTES DE SEMENCE CONGEELEE

ETALON :

GENTLEMAN IV

N°

VENDEUR

HARAS DE CIRCÉE
Le Parc aux Haras
14430 VICTOT PONTFOL
Tél. 0666711020

caroline@harasdecircee.com
<http://www.harasdecircee.com>
N° SIRET : 451 993 893 0028

ACHETEUR

NOM :
ADRESSE :

Tél.
E-mail :

CONDITIONS DE VENTE

- 330 € TTC soit 300 HT (TVA 10%) pour 1 DOSE soit 8 paillettes
 - 605 € TTC soit 550 HT (TVA 10%) pour 2 DOSES soit 16 paillettes
- + FRAIS D'EXPÉDITION *

CONDITIONS D'UTILISATION

Les paillettes sont votre propriété. Les cartes de saillies vous seront fournies.
En cas de revente de paillettes vous devrez informer le haras de Circée du nombre de paillettes vendues et de leur nouveau propriétaire.

Adresse du centre d'insémination pour livraison :

REMARQUES

Les frais d'expédition de la semence (90 € HT pour la France ; stockage assuré par la société EUROGEN. Sur devis pour les autres pays), de mise en place, de pension, de suivi gynécologique, d'analyses éventuelles sont à la charge de l'Acheteur.*

La réservation de la saillie ne sera prise en compte qu'à réception du présent contrat signé, en double exemplaires, accompagné du règlement à l'ordre du « Haras de Circée ».

Un exemplaire vous sera retourné.

Fait à
le

Signature de l'acheteur

Signature du vendeur